



Titre II : LES RELATIONS ECONOMIQUES ENTRE LES PAYS DEVELOPPES ET LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Discipline : HISTOIRE-GEOGRAPHIE

Sous-discipline : Géographie.

Cycle : Lycée

-

Classe : TERMINALE A C D

Introduction

Le monde actuel est divisé économiquement en deux (02) grands ensembles, à savoir : les pays développés et les pays en développement. Ces deux ensembles entretiennent des relations économiques dans divers domaines.

I- Relations à l'avantage des pays développés

Les pays développés et les pays en développement entretiennent des relations économiques dans plusieurs domaines: commercial, financier et monétaire, technologique. Ainsi :

Des pays développés vers les pays en développement partent les produits manufacturés, la science et la technologie, les capitaux et les experts ou techniciens hautement qualifiés.

Des pays en développement vers les pays développés partent les matières premières du sol et du sous-sol, la main-d'œuvre, les dividendes (c'est-à-dire les intérêts rapportés par les capitaux des pays développés investis dans les pays en développement).

Mais ces relations sont injustes, inégales, déséquilibrées ; déséquilibrées toujours à l'avantage des pays développés pour plusieurs raisons comme la survivance du pacte colonial, la domination commerciale, la domination financière et monétaire, et la domination technologique.

1-La survivance du pacte colonial

Le pacte colonial est un accord, un lien ou une relation entre la métropole et ses colonies.

En effet, depuis la colonisation, la métropole a imposé un certain nombre de conditions aux colonies.

Par exemple, les colonies ne peuvent entretenir des relations économiques qu'avec leur métropole.

Cependant, malgré les indépendances, les pays développés continuent d'exercer leur influence dans leurs ex-empires.

2-La domination commerciale

Elle se traduit d'abord par la survivance du pacte colonial, car les relations économiques sont plus poussées entre les anciennes métropoles et leurs ex-colonies qu'avec les autres pays. Par exemple, la France est le principal fournisseur et client des pays d'Afrique francophone et la Grande-Bretagne de ceux d'Afrique anglophone.

Ensuite, la domination commerciale se manifeste par la détérioration des termes de l'échange, car le Sud vend moins et moins cher les matières premières ; mais il achète plus et plus cher les produits finis aux pays du Nord qui lui imposent les prix.

3- La domination financière et monétaire



Le Nord dispose de capitaux considérables qu'il prête aux pays du Sud avec des taux d'intérêts élevés. D'où le lourd endettement des pays du Sud.

En outre, les monnaies des pays du Nord, plus fortes (comme le dollar, l'euro, le yen...), sont utilisées dans les règlements internationaux et servent de garantie aux monnaies des pays du Sud.

4-La domination technologique

Les pays en développement ne possèdent pas de haute technologie pour leur développement. Ils sont donc obligés de l'importer. Cette domination se traduit par le transfert à coût élevé de cette technologie du Nord vers le Sud et la mise de l'expérience scientifique et technologique des pays développés au service des pays en développement qui se traduit par la livraison des usines clé-en main, l'envoi très fréquent des experts et coopérants...

Par voie de conséquence, les relations économiques entre les pays développés et les pays en développement sont déséquilibrées. Pour corriger ce déséquilibre, il a été mis en place un nouvel ordre économique mondial (NOEM).

II-Le nouvel ordre économique mondial (NOEM)

Le NOEM est un cadre de négociations qui vise l'harmonisation des relations économiques entre les pays développés et les pays en développement. Il a été lancé par les pays du Sud à la conférence d'Alger des pays non alignés en 1973, puis relayé par la déclaration de l'Assemblée générale de l'ONU de 1974.

Le NOEM rappelle la nécessité des rapports justes et équitables entre les prix des matières premières des pays du Sud et ceux des produits industriels des pays du Nord.

Le NOEM se manifeste au travers de la coopération internationale : coopération nord-sud, coopération sud-sud, coopération au sein des organismes économiques mondiaux et création de grands ensembles économiques régionaux.

1- La coopération Nord-Sud : Encore appelée « coopération verticale », la coopération Nord-Sud se manifeste par l'aide publique au développement, la stabilisation et l'indexation (l'harmonisation) des prix des matières premières avec ceux des produits finis, la réduction de la dette des pays en développement, le transfert des technologies et l'ouverture facile des marchés des pays développés aux produits finis des pays en développement.

2- La coopération Sud-Sud : Encore appelée « coopération horizontale », la coopération Sud-Sud vise à développer les échanges économiques entre les pays du Sud, afin d'échapper aux circuits commerciaux contrôlés par les pays du Nord. C'est dans ce cadre que les pays en développement s'évertuent à mettre en place une entraide mutuelle. C'est le cas de la coopération Chine-Afrique, la coopération Brésil-Afrique, la coopération Inde-Afrique.

3- La coopération au sein des organismes économiques mondiaux : Elle se manifeste par l'intervention des organismes économiques et surtout financiers internationaux dans le processus de développement des pays en développement.

Exemples : le FMI, la Banque mondiale, la CNUCED, l'UE-ACP.

4- La création de grands ensembles économiques régionaux : Elle se traduit par le renforcement de la coopération économique entre les pays géographiquement proches. Exemples : l'UE (Union Européenne) en Europe, l'ASEAN (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est) en Asie du Sud-Est, l'ALENA (Accord de Libre-échange Nord-Américain) en Amérique du Nord, le



MERCOSUR (Marché commun des Pays d'Amérique du Sud) en Amérique du Sud ; la CEDEAO, la CEEAC, la SADC (Communauté de Développement de l'Afrique Australe), la CPGL (Communauté des Pays des Grands Lacs) en Afrique.

Conclusion

Les relations économiques entre les pays développés et les pays en développement ne profitent qu'aux pays du Nord.

Je m'exerce :

Sujet n°1 :

Montre que les relations économiques entre les pays développés et les pays en développement sont à l'avantage des pays développés.

Sujet n°2 :

Explique les conséquences de la mondialisation de l'économie sur le développement des pays.